



CDN
LA MANUFACTURE

Nancy - Lorraine

© Eric Didym

Revue de presse

Comparution immédiate

D'après des textes de **Dominique Simonnot**
et des textes de détenus de Nancy et de Toul

Mise en scène **Michel Didym**

Collaboration artistique et interprétation **Bruno Ricci**

Relations presse Emmanuelle Duchesne - Florent Wacker
E-mail e.duchesne@theatre-manufacture.fr

Théâtre de la manufacture / direction Michel Didym - 10 rue Baron Louis, BP 63349
54014 Nancy Cedex www.theatre-manufacture.fr / 03 83 37 42 42



La Région
Lorraine



Conseil Général
VOSGES



Le Plateau ivre en comparution immédiate

Les gradins du théâtre de verdure étaient largement occupés lors de la représentation passionnante donnée par Dominique Simonnot, qui a fait le portrait d'une justice débordée...

Le théâtre de verdure, au centre de sa clairière, offre habituellement la possibilité de choisir sa place assise. Or, en ce début de saison 2014, ce privilège a disparu et il vaut mieux arriver de bonne heure si l'on veut bénéficier d'une place à sa convenance. En effet, le succès des représentations est tel que les gradins naturels du théâtre ont été occupés dans leur intégralité au cours de ce début de saison.

Un succès qui n'a rien de surprenant au vu de la qualité des spectacles produits dans

ce singulier endroit naturel.

Devant les spectateurs, une scène découverte, des lumières changeantes qui font briller le décor sobre, d'aspect métallique, constituant la seule paroi pour accueillir l'acteur qui va se livrer à un spectacle solo pendant une heure et demie. Dominique Simonnot va admirablement interpréter alternativement le juge, l'avocat, le délinquant, le témoin et même le garde dans le cadre de l'action de justice de comparution immédiate. L'acteur va s'exprimer avec une énergie débordante en passant en

revue une série de cas concrets vécus. La comparution immédiate est un dispositif mis en place par la justice française pour éviter l'encombrement de celle-ci par des dossiers relativement simples et ne mettant en cause que des délinquants sans envergure.

Dominique Simonnot a recueilli un grand nombre de témoignages et, au fur et à mesure de sa prestation, interprète avec beaucoup de conviction les carences de notre justice dues au manque d'effectifs des magistrats et aux inconvénients que com-

porte cette procédure de justice. Les magistrats, les avocats sont des hommes ou des femmes qui travaillent avec professionnalisme mais, selon l'acteur, que la charge et les contraintes dans ces situations particulières de comparution immédiates, entraînent vers « *des dérives de jugements hâtifs voire expéditifs* ». Le manque d'écoute, l'étude bâclée des dossiers par des avocats commis d'office qui n'ont pas eu matériellement le temps d'étudier les dossiers sont les thèmes privilégiés par l'acteur.

Un grand nombre de délinquants, dans les principaux tribunaux français, sont interprétés par l'acteur avec une petite dose d'extrapolation

pour les besoins du spectacle. Rien n'a été laissé au hasard et l'artiste a travaillé sa condition physique pour que sa conclusion se déroule en souplesse, en utilisant les barreaux de la barre du tribunal pour mimer l'entrée en prison, la vie derrière les barreaux, puis la sortie avec les questions qui se posent à la suite d'une incarcération et des mesures de réinsertion qui doivent faire suite à la libération d'un prisonnier.

Dominique Simonnot a voulu interpréter, sur scène, le portrait pris sur le vif d'une justice débordée. Les spectateurs ont longuement applaudi l'artiste. L'auteur a réussi la prouesse de transformer une situation préoccupante en spectacle passionnant.



Le public est venu en nombre dans la clairière, où avait lieu une représentation théâtrale de qualité.



Dominique Simonnot a, par son interprétation énergique, captivé le public du théâtre de verdure.

SPECTACLE

ce jeudi, salle des fêtes de l'hôtel de ville

La justice, la force des mots, la dureté, l'émotion

Le Théâtre de la Manufacture, centre dramatique de Nancy présente "Comparution immédiate", une plongée en apnée dans l'univers de la justice, les textes étant issus d'audiences suivies par une journaliste spécialisée.

Rares sont les pièces qui offrent de plonger tout un chacun dans l'univers à la fois omniprésent et un rien complexe de la justice. Un espace codé où les acteurs ne jouent que leur propre rôle et donne une prolifique source d'inspiration à Michel Dydim, metteur en scène au Centre dramatique de Nancy. Explications.

L'INTERVIEW

Quel est le propos de Comparution immédiate ?

C'est une photo, un état des lieux de la justice rapide en France, phénomène mal connu du grand public. C'est aussi un dispositif généreux permettant de ne pas faire traîner les gens en préventive, et de séparer le grain de l'ivraie en quelque sorte. Mais le revers de la médaille, c'est de voir des individus se retrouver à la barre sans y être préparés, avec des audiences surchargées, et des tribunaux qui voient arriver de gros dossiers en fin de journée... La rapidité a été pensée pour aider les justiciables, mais cela peut aussi se retourner contre eux car les avocats n'ont parfois pas

beaucoup de temps pour préparer, affiner la défense.

Qu'est-ce que ce travail vous a permis de réaliser sur le fonctionnement de la justice ?

Que les gens ne sont pas égaux devant la justice en fonction de la géographie. Si on est jugé à Strasbourg, à Nîmes ou à Bobigny, ce n'est pas le même tableau. Tout ça pour dire qu'il y a une subjectivité liée aux présidents, aux hommes en fonction du lieu, des horaires. Tout dépend si vous êtes jugés le matin par un président tout frais ou tard le soir par quelqu'un qui est fatigué et n'a plus envie d'être serein.

En quoi est-ce un sujet passionnant à lettre en scène ?

La totalité des paroles prononcées sont authentiques, seuls les prénoms ont été modifiés. Surtout, rien n'a été inventé, certains prévenus ne se rendent pas compte parfois de la gravité de la situation, il y a des gens inconscients dans un univers où règne une espèce d'honneur perdu. Mon rôle a été de gérer la sélection des textes, j'ai apporté la dramaturgie du spectacle et le montage du texte.

108 personnages et un acteur

Comment la pièce a-t-elle été accueillie ?

Ce qui est général avec le palais de justice, c'est que c'est très théâtral, très élaboré. Mais quand un verdict est prononcé, cela n'a plus rien de théâtral. Un homme peut-être écroué le soir même et mis dans une cellule où se trouvent des gens qui ont pu commettre des crimes de sang. C'est abominable quand un gars ne comprend pas la gravité de ce qu'il a fait.

L'intérêt de la pièce est aussi d'y introduire des textes de prisonniers, non ?

Nous avons connu un énorme succès à Nancy et Metz, de nombreux magistrats étaient dans la salle, mais il y a aussi eu un engouement de la part du grand public. Avec, aussi la chance d'avoir un comédien de premier plan, Bruno Ricci, qui incarne 108 personnages à lui seul, qu'il s'agisse de prévenus, d'avocats ou de présidents.

Avec Bruno Ricci, j'ai pu animer des ateliers d'écriture dans les prisons de Toul et de Nancy. Le public peut ainsi entendre



Bruno Ricci, seul en scène, réalise une performance exceptionnelle en interprétant plus d'une centaine de personnages. Photo D

Des portraits évocateurs et de la poésie

Comparution immédiate a été créé en août 2012 à l'occasion du festival d'été Mousson d'été, le spectacle dure 1 h 15, et la mise en scène est réalisée d'après des textes de Dominique Simonnot, journaliste spécialisée dans les affaires judiciaires qui a travaillé à Libération, puis au Canard enchaîné. Le comédien Bruno Ricci, diplômé de l'École supérieure d'art dramatique du

Théâtre national de Strasbourg. Il a ensuite suivi des cours d'art dramatique au CDN de Nancy. Il a aussi tourné au cinéma avec Jean Becker, Costa Gavras et le film américain Captain America, de Joe Johnston. Michel Dydim, metteur en scène a joint les textes écrits par Dominique Simonnot et un certain nombre de poèmes écrits par des prisonniers.

des extraits de paroles de prisonniers avec des témoignages poignants de gens séparés de leurs femmes ou de leurs enfants, c'est bouleversant de complicité et de sincérité. C'est l'essence même de la tragédie, sachant que l'avocat et le procureur ont tous deux raison, mais en justice, il y a toujours un

endroit où ça fait mal, où ça va saigner, et c'est bouleversant.

Comparution immédiate ce jeudi 10 juillet à 21 h, hôtel de ville de Sarreguemines. Entrée : 4 €.

Propos recueillis par Philippe CREU

Théâtre Immersion dans des tribunaux de France à l'occasion de la tournée d'été de La manufacture

Justice bien rendue

CELLES ET CEUX qui ont déjà assisté à une audience au tribunal ont retrouvé pleinement, en la chapelle, ces scènes de vie tragiques, comiques, sarcastiques qui condamnent ou expient la faute d'un voleur, d'un frappeur, d'un dealer. Le ton sentencieux du juge, ponctuant le jugement rendu du bruit sourd du marteau, l'avocat s'exprimant avec emphase, le procureur requérant d'une voix monocorde la peine, comme le prévenu, tantôt benêt, tantôt muet ou vulgaire, étaient campés par un seul et unique comédien : Bruno Ricci. Le Lorrain a donné là une belle démonstration de son talent d'acteur, passant d'un personnage à l'autre, par la voix, la posture, le geste, en tenant l'auditoire en haleine une heure durant. Par deux fois, ce week-end au château, il a emmené le public d'un tribunal à l'autre, dans

un tour de France tragicomique des faits amenant le quidam à se retrouver « face à un énorme bloc de béton duquel émerge le torse du juge ». Pas de béton dans la mise en scène signée Michel Dydim mais un fond et une énorme barre des témoins flanquée de barreaux aux tons métalliques, rappelant la raideur et la froideur de la justice. Quelques moments de pause et d'humanité, aussi, avec la lecture de textes de Dominique Simonnot et ceux de détenus de Nancy et de Toul, révélant la vie et les pensées intérieures, une fois la justice rendue. « Comparution immédiate » était donné dans le cadre du théâtre d'été de La Manufacture de Nancy. Après cette escale à Lunéville, « Comparution immédiate » quitte le département pour des représentations en Moselle, dans les Vosges et en Allemagne.



P.B. | Bruno Ricci fait vivre tous les personnages d'une salle d'audience.

Spectacle Le théâtre d'été de la Manufacture a donné Comparution immédiate mercredi soir dans la cour du musée

Théâtre des flagrants délires

LES RIRES DESCENDENT des gradins installés dans la cour du musée Au fil du papier de Pont-à-Mousson. Un fils, à la conscience pour le moins altérée, dont la mère est handicapée mentale, témoigne avoir giflé son père, handicapé physique. Lequel s'en est plaint auprès de la justice. C'est un court extrait de l'audience que l'acteur Bruno Ricci vient de donner sur la scène mercredi soir. Jouant tour à tour les rôles du père et du fils : « Mais y m'crache dessuuuuus !! » hurle le fils pour se défendre. « Oui, j'lui crache dessus, mais y vole les biscuits d'sa mère », se défend le père. Soupis du tribunal. Le jugement du fils est-il altéré ? Les avis experts divergent. Et l'avocate s'emporte : « Alors, dans ce pays, quand on ne sait pas quoi faire des gens, pour deux claques et trois biscuits, on entame une procédure ! »

Si les personnages, dont seuls les prénoms ont été inventés, n'avaient pas vraiment existé, le rire serait plus franc. Mais là, le spectateur a comme un arrière-goût de culpabilité à chaque fois qu'il pouffe. Car ce sont de vrais destins que raconte Comparution immédiate, la pièce mise en scène par Mi-

chel Didym pour le théâtre d'été de la Manufacture de Nancy. Brièvement, en quelques répliques, aussi implacables que le marteau du président qui assène les sentences. Quinze jours ferme pour 1,5 g de cannabis que le malheureux prévenu a vendu 10 €. Le jeune homme, qui vivait en foyer, parce qu'il n'avait pas le choix, a avoué. Mais le procureur réclame 4 mois de prison ferme. Son avocate s'emporte : « A quelle belle prise, quel trafiquant vous avez arrêté là. Je suis sidérée ! »

15 mn chrono pour une expertise

Sidéré aussi le prévenu No 5, qui a malencontreusement hérité de la peine du No 3, qui lui est déjà parti, libre et goguenard. Scotché le public mussipontain, venu en nombre dans la cour du musée, à l'écoute de l'acteur scandant entre deux dossiers les textes, bourrés de poésie, recueillis lors d'ateliers d'écriture auprès de détenus de Nancy et Toul. Dans ses maisons d'arrêts « où vit un peuple jugé nuisible », où un homme se décrit « comme une tache sombre dans un carré de lumière ».

Et puis les affaires repren-



Entre deux dossiers, Bruno Ricci donnait lecture de textes recueillis auprès de détenus.

Photo ER

nent le dessus, les dossiers pleuvent et s'entassent sur la scène, comme au tribunal de Marseille, ou une présidente s'impatiente : « Dépêchons-nous, nous avons encore 18 dossiers à traiter ». Précipitation encore dans les enquêtes sociales, tellement rapides qu'il n'y a rien dedans, ou pour des expertises psy bâclées en 15 mn

chronos et qui doivent déterminer si un prévenu est « accessible » à une peine, ou s'il doit être enfermé. Délire. Et heureusement, le rire, qui délivre, car un accusé, sans passeport, se dit homme politique soudanais, à qui Jacques Chirac et Georges Bush Fils him self auraient demandé de venir en France, mais qui s'est fait arrêter

parce qu'il dormait dans un square. Rire encore lorsque l'acteur nous apprend que l'homme « d'Etat » africain a été jugé par une présidente connue pour avoir renvoyé devant le tribunal une personne morte depuis deux ans. Finalement, dans Comparution immédiate, c'est toute la justice qui est prise en flagrant délire.

P.B.



■ Bruno Ricci, unique interprète de cette pièce mise en scène par Michel Didym.

Théâtre d'été

« Comparution immédiate » ce week-end au château

Dominique Simonnot, journaliste à Libération, puis au Canard enchaîné, observe depuis plus de douze ans les audiences de comparutions immédiates et a fourni le matériau textuel de ce spectacle au travers de ses chroniques hebdomadaires. Du Palais de Justice à la prison, Michel Didym, le metteur en scène, et Bruno Ricci, interprète et collaborateur artistique, tracent un chemin en accolant ces chroniques à des textes d'écrivains amateurs sur qui le filet s'est refermé. Entre rires et pleurs, les mots

en permission sur le plateau du théâtre tendent un fil, qui nous relie à ces hommes et ces femmes transcendant leur condition de reclus. Cette création du Théâtre de la Manufacture de Nancy s'inscrit dans la tournée d'été du centre dramatique. Elle fera étape à Lunéville ce week-end, à la chapelle du château.

Théâtre Ce soir à 21 h dans la cour du musée **La justice mise en pièce**



! Bruno Ricci « comparaitra » ce soir dans la cour du musée. Photo DR

Comparution immédiate : mise en scène de Michel Didym, interprétation de Bruno Ricci. Ce soir à 21 h en plein air, cour du musée Au fil du papier, entrée par la médiathèque, rue de l'Institut à Pont-à-Mousson.

Tout au long de ses vingt-trois années de chroniques judiciaires publiées dans un grand quotidien national, le journaliste Dominique Simonnot a accumulé une somme gigantesque de comptes rendus d'audiences. Une matière hautement théâtrale pour un metteur en scène comme Michel Didym, directeur de la Manufacture de Nancy: « Une audience de justice, c'est une pièce de théâtre. Chacun, juge, avocat, expert, joue son rôle. Les prévenus aussi, et souvent, sans se rendre compte que c'est leur vie qui est en jeu. » Et lors des comparutions immédiates, cette justice immédiate rendue sans filet, la liberté du prévenu ne tient souvent qu'à une phrase, un mot.

En plus des textes tirés des écrits de la journaliste, l'acteur a participé avec Michel Didym dans les maisons d'arrêt de Toul et Nancy, à des ateliers d'écriture. Les mots, souvent porteurs de poésie, recueillis auprès des détenus

sont venus enrichir encore les textes de « Comparution immédiate ». Ils y apportent aussi un point de vue différent. La pièce que l'acteur Bruno Ricci, qui a tourné avec de grands cinéastes comme Costa Gavras, a déjà jouée à de nombreuses reprises à la Manufacture de Nancy. « À chaque représentation, on a fait le plein », témoigne Michel Didym. « On avait d'abord prévu la petite salle à la Manufacture, mais on est passé à la grande. Il faut dire aussi que la matière a beau être dramatique, il y a beaucoup d'humour. On rigole souvent. Et Bruno joue plus d'une centaine de rôles, c'est une grosse performance d'acteur. »

La pièce a tellement plu qu'elle a été remarquée et sera jouée dès l'automne à Paris, pour une série de représentations. En attendant, c'est le public de Pont-à-Mousson qui en profitera ce soir, à partir de 21 h.

Patrice BERTONCINI



Entrée : 7 € pour les habitants du Bassin de Pont-à-Mousson, 10 € pour les non-communautaires. Gratuit pour mineurs, demandeurs d'emploi et titulaires RSA. Renseignements : médiathèque communautaire Yvon-Tondon, tél. 03.83.84.09.09.

THÉÂTRE

montigny-lès-metz



Comparution immédiate ce soir

D'après une mise en scène signée Michel Didym, Bruno Ricci interprétera, ce soir dans le parc du château de Courcelles, *Comparution immédiate*. PHOTO DR

Pour le dernier rendez-vous de Montigny-Jardins, du mois de juin, le Théâtre de la Manufacture présente *Comparution immédiate*, d'après des textes de Dominique Simonnot et ceux de détenus de Nancy et Toul. La mise en scène est signée Michel Didym et les textes sont interprétés par Bruno Ricci, dans le cadre du Théâtre d'été. « *Le tribunal est un théâtre où la parole est reine et c'est bien cette parole qui peut faire glisser d'un côté ou de l'autre du monde des vivants : la liberté sous le ciel ou la réclusion à l'ombre.* » L'exercice de la justice a lieu sur une scène qui n'a pas toujours la résonance médiatique don-

née aux grands procès. Dominique Simonnot, journaliste à *Libération* puis au *Canard enchaîné*, observe depuis plus de douze ans les audiences de comparutions immédiates dans plusieurs palais de justice français. C'est elle qui a fourni le matériau textuel de ce spectacle. Bruno Ricci, a, quant à lui, recueilli auprès de détenus de Nancy et de Toul, lors d'ateliers d'écriture, des témoignages touchants de leur incarcération. « *C'est de la rencontre de ces deux sources que naît toute la saveur d'un spectacle qui parle de cette frontière aussi mince qu'un papier à cigarette qui sépare la liberté de l'enfermement. La question univer-*

selle de la faute et de son châtement est ainsi posée sans grands mots, sans belles idées généreuses ou théoriques, mais avec acuité et, il faut bien le dire, un humour salvateur. » Avec le Théâtre d'été, le Théâtre de la Manufacture souhaite sortir de ses murs pour aller à la rencontre du public lorrain en proposant, chaque année, une création originale mise en scène par Michel Didym et représentée en plein air, dans des lieux remarquables du patrimoine architectural, historique et naturel de la région. À Montigny, le lieu choisi est le parc de Courcelles. Entrée libre.

Au parc du château de Courcelles, ce soir à 19 h.

Théâtre d'été : "Comparution immédiate"

d'après des textes de Dominique Simonnot et de détenus de Nancy et de Toul

MISE EN SCÈNE MICHEL DIDYM
COLLABORATION ARTISTIQUE ET INTERPRÉTATION
BRUNO RICCI

Le Théâtre de la **Manufacture** Centre Dramatique National Nancy Lorraine présente la 3e édition du Théâtre d'été. Cette tournée de théâtre en plein air a pour vocation d'aller à la rencontre du public lorrain en investissant le patrimoine architectural, historique et naturel de la Région. Le journaliste Dominique Simonnot observe depuis plus de 12 ans les audiences de comparutions immédiates et a fourni le matériau textuel de ce spectacle.

Du Palais de Justice à la prison, Michel Didym et Bruno Ricci tracent un chemin en accolant ces chroniques à des textes d'écrivains amateurs sur qui le filet s'est refermé. Entre rires et pleurs, les mots en permission sur le plateau du théâtre tendent un fil qui nous relie à ces hommes et ces femmes qui transcendent leur condition de reclus.

Rens. Théâtre de la Manufacture,
CDN Nancy-Lorraine - Tél. 03 83 37 42 42
www.theatre-manufacture.fr

MAISON DES FÊTES ET DE LA CULTURE

BLAINVILLE SUR L'EAU (54)

(Partenariat avec la Ville de Blainville sur

l'Eau) - Tarif unique : 5 €

Rens. et rés. 03 83 75 70 05

► 20 h 30 - Mardi 1er juillet

COUR DU MUSÉE AU FIL DU PAPIER (Entrée :

Médiathèque, rue de l'Institut) - **PONT À**

MOUSSON (54) (repli Espace Saint Laurent 25

Rue Philippe de Gueldre en cas d'intempéries)

(Partenariat avec la Communauté de

Communes du Pays de Pont à Mousson)

Tarifs : 10 € - 7 € (habitants de la Communauté



de Communes, étudiants) - Gratuit
demandeurs d'emploi, - 18 ans habitant la
Communauté de Communes, étudiants

Rés. Médiathèque : 03 83 84 09 09

► 21 h - Mercredi 2 juillet

CHAPELLE DU CHÂTEAU DES LUMIÈRES

LUNÉVILLE (54)

(Partenariat avec la Château de Lunéville,

Conseil Gai de Meurthe-et-Moselle)

Tarifs : 10 € - 8 € - Rens. et rés. 03 83 76 04 75

ou chateauluneville@cg54.fr

www.chateauluneville.cg54.fr

► 20 h 30 - Samedi 5 et dimanche 6 juillet

BADISCHES STAATSTHEATER - KARLSRUHE
(Allemagne)

► 19 h - Mercredi 9 juillet

JARDIN DES FAÏENCIERS, MOULIN DE LA

BLIES - SARREGUEMINES (57) (repli Scène de

l'Hôtel de Ville, rue du Maire Massing en cas

d'intempéries)

(Partenariat avec la Ville et les Musées de

Sarreguemines)

Tarif : 4 € - Rés. Serv.cult. : 03 87 98 93 58

culture@mairie-sarreguemines.fr

www.sarreguemines-museum.com

► 21 h - Jeudi 10 juillet

LA NEF, FABRIQUE DES CULTURES ACTUELLES

ST DIÉ DES VOSGES (88)

(Dans le cadre du Festival Les Arts en Liberté

Partenariat avec la Ville de Saint-Dié)

Entrée libre - Rens. et rés. 03 29 56 34 09

► 19 h - Dimanche 13 juillet

THÉÂTRE DE VERDURE - VAGNEY (88)

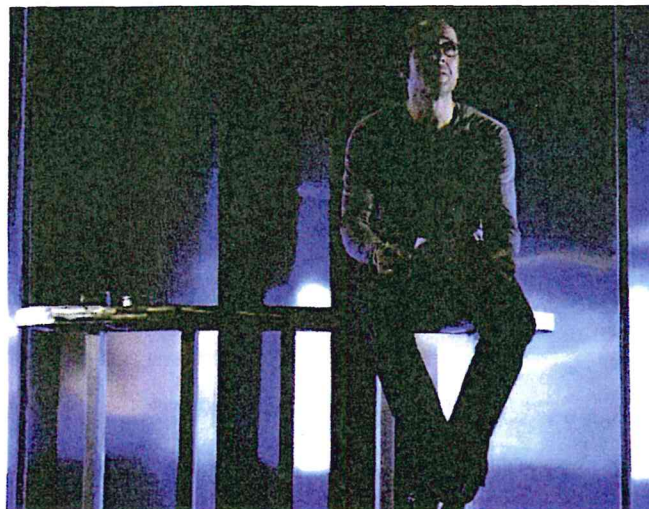
(repli Salle des Fêtes - à préciser - en cas

d'intempéries)

(Partenariat avec le Plateau Ivre)

Tarifs : 8 € - 6 € - Rés. 06 75 96 40 78

► 21 h - Samedi 19 juillet



Théâtre : Comparution immédiate

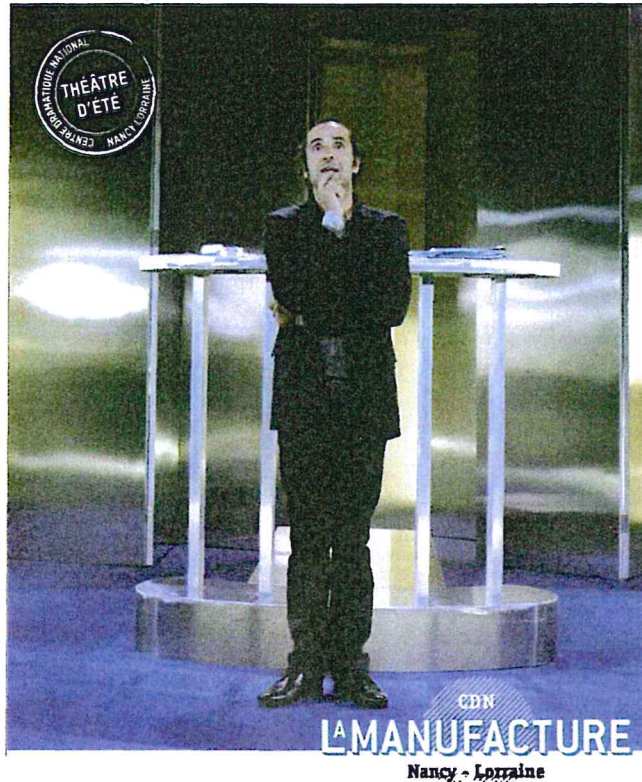
D'APRÈS DES TEXTES DE DOMINIQUE SIMONNOT ET DE
DÉTENUS DE NANCY ET TOUL
MISE EN SCÈNE : MICHEL DIDYM
COLLABORATION ARTISTIQUE ET INTERPRÉTATION :
BRUNO RICCI



Dans le cadre de la tournée Théâtre d'été – CDN Nancy Lorraine. Le tribunal est un théâtre où la parole est reine et c'est bien cette parole qui peut faire glisser d'un côté ou de l'autre du monde des vivants : la liberté sous le ciel ou la réclusion à l'ombre. Dominique Simonnot, journaliste à Libération, livre dans son ouvrage "Justice en France" une compilation de ses fameuses chroniques hebdomadaires publiées dans le quotidien à partir de 1998. Michel Didym et Bruno Ricci se sont intéressés au chemin souvent aléatoire qui conduit du Palais de justice à la prison en accolant ces chroniques à des textes d'écrivains amateurs sur qui le filet s'est refermé.

Tarifs : 10 € - 8 €
PARC

► 20 h 30 - Samedi 5 et dimanche 6 juillet



En Lorraine du 20 juin au 19 juillet 2014

Comparution immédiate

D'après des textes de **Dominique Simonnot**

et des textes de détenus de Nancy et de Toul

Mise en scène **Michel Didym**

Collaboration artistique et interprétation **Bruno Ricci**

Scenographie David Brognon (The Plug) / Assistants à la mise en scène Charly Braton et Anne Marion-Gallois / Lumière David Brognon et Sébastien Rebois / Création sonore Michel Jaquet / Costume Éléonore Daniaud / Decor Atelier de construction du Théâtre de la Manufacture

Production Théâtre de la Manufacture Centre dramatique national Nancy - Lorraine et la Mousson d'été Le Théâtre de la Manufacture remercie Le Canard enchaîné d'avoir permis l'utilisation des chroniques de sa collaboration

Cette tournée de théâtre en plein air a pour vocation d'aller à la rencontre du public lorrain en investissant le patrimoine architectural, historique et naturel de la Région.

Dominique Simonnot, journaliste à Libération puis au Canard enchaîné, observe depuis plus de 12 ans les audiences de comparutions immédiates. Du Palais de Justice à la prison, Michel Didym et Bruno Ricci tracent un chemin en accolant ces chroniques à des textes d'écrivains amateurs sur qui le filet s'est refermé. Le tribunal est un théâtre où la parole est reine et c'est cette parole qui peut faire glisser d'un côté ou de l'autre : la liberté sous le ciel ou la réclusion à l'ombre.

vendredi 20 juin à 21h Euville (55) Carrières / vendredi 27 juin à 19h Montigny les-Metz (57), Parc de l'Espace Europa-Courcelles / mardi 1^{er} juillet à 20h30 Blainville sur l'eau (54) Maison des Fêtes et de la Culture / mercredi 2 juillet à 21h Pont-à-Mousson (54) Cour du Musée « Au fil du papier » / samedi 5 et dimanche 6 juillet à 20h30 Château de Lunéville (54) mercredi 9 juillet à 19h Karlsruhe (Allemagne) Badisches Staatstheater / jeudi 10 juillet à 21h Sarreguemines (57) Jardin des Faïenciers Moulin de la Blies / dimanche 13 juillet à 19h Saint-Dié-des-Vosges (88) / samedi 19 juillet à 21h: Vagney (88) Théâtre de Verdure

Lieux de repli en cas d'intempéries

Renseignements 03 83 37 42 42
www.theatre-manufacture.fr